

Mon point de vue

Je choisis le scénario A

Aucune éolienne ne devrait être installée en plus des 3 parcs déjà en construction en Normandie.

Les avantages

Les activités maritimes humaines (pêche, commerce, sécurité, etc.) et les milieux marins sont préservés.

Les inconvénients

Il faudra trouver d'autres moyens de contribuer à la transition énergétique.
La filière industrielle dédiée à l'éolien en mer se trouve fragilisée.

1. Selon vous,
faut-il développer l'éolien en mer ?

L'éolien en mer n'est pas une priorité. Il faut préserver les activités actuelles, l'environnement et faire des économies d'énergie dès maintenant.

2. Faut-il développer l'éolien en mer en Normandie ?

La création d'un parc éolien sur une zone de pêche pourrait avoir des conséquences néfastes sur un métier déjà menacé.

3. Faut-il investir dans l'éolien en mer ?

Plutôt que d'investir dans l'énergie éolienne qui sera très coûteuse pour le contribuable, il faut investir dans le transport et l'habitat pour réduire les émissions de CO₂.

4. Peut-on faire cohabiter l'éolien avec les autres usages de la mer ?

L'implantation d'un parc éolien dans une zone de trafic maritime intense pourrait affecter les activités en présence et mettre à mal tout un secteur économique.

5. Que faut-il faire, au vu de l'impact que pourrait avoir un parc sur les activités de pêche ?

Trois parcs sont déjà prévus en Normandie, un quatrième parc entraînerait une réduction supplémentaire du terrain de pêche et pourrait nuire à l'activité économique.

6. Comment prendre en compte l'impact sur l'environnement et la biodiversité ?

Plusieurs retours d'expérience d'autres pays montrent que l'effet des éoliennes sur certaines espèces n'est pas nul. L'éolien ne justifie pas de prendre le risque de les perturber.

7. Comment traiter l'enjeu du paysage, la vue depuis la côte ?

L'installation d'un ou plusieurs parcs ne devrait pas abîmer le patrimoine visuel. Il faut donc choisir des zones d'implantation où l'impact visuel est quasi nul.

8. L'éolien en mer : opportunité ou handicap pour l'économie régionale ?

L'économie de la pêche crée de la valeur ajoutée avec des retombées directement sur le territoire.